

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 26 septembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 6.18, 6.19, 6.20, 6.21, 6.22, 6.23, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h30.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 4.1) Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 7.5) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (à partir du 6.2), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 1.1.1), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 1.1.1), M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 0.3), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 7.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Brailly : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Devecey : M. Michel JASSEY Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET (à partir du 1.1.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.3), M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Étaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Meroy-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (à partir du 8.1), P. BONNET, E. BRIOT, D. DARD, C. DEVESA, A. GHEZALI, M. LEMERCIER (à partir du 6.2), C. MICHEL, R. REBRAB, R. STHAL, Y. BILLECARD, F. TAILLARD, Y. GUYEN, H. TRUDET, JM. BOUSSET, A. LORIGUET

Mandataires : B. VOUGNON (à partir du 8.1), J. GROSPERRIN, C. LIME, K. ROCHDI, A. POULIN, M. ZEHAF, G. CHALNOT (à partir du 6.2), N. BODIN, S. WANLIN, E. ALAUZET, G. ORY, R. STEPOURJINE, M. FELT, A. FELICE, F. BAILLY, C. MAGNIN-FEYSOT

Délibération n°2019/004898

Rapport n°4.1 - Mission de modélisation numérique et cartographique des consommations d'énergie et élaboration du Schéma Directeur de Développement des réseaux de chaleur

Mission de modélisation numérique et cartographique des consommations d'énergie et élaboration du Schéma Directeur de développement des réseaux de chaleur

Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Etudes sans investissement » Budget annexe Chauffage Urbain « PCAET » Budget principal	Montant prévu au budget : 100 000 € (BA CU) Montant prévu au budget : 50 000 € (Bud ppal) Montant de l'opération : 150 000 € en dépenses Recettes : 105 000 €
<i>Sous réserve du vote de la DM2 2019</i>	

Résumé :

Dans le cadre de son PCAET, Grand Besançon Métropole souhaite réaliser une modélisation numérique et cartographique des consommations énergétiques de son territoire, ainsi qu'un schéma directeur des réseaux de chauffage, afin de poursuivre son engagement dans la transition énergétique vers un territoire à énergie positive. Pour la mise en œuvre de ce projet, la collectivité va solliciter des subventions auprès des partenaires financiers, notamment de l'ADEME.

I. Rappel du contexte

A/ Modélisation des données de consommation

Les acteurs de Grand Besançon Métropole ont besoin de données précises sur la nature et la répartition des consommations d'énergies sur le territoire pour orienter de manière plus fine et plus opérationnelle les politiques publiques, que ce soit en matière de planification générale (SCOT, PLU), d'approches sectorielles (habitat, rénovation du parc bâti, de lutte contre la précarité énergétique) ou encore sur l'optimisation et le développement des réseaux énergétiques (distribution de gaz, d'électricité, de chaleur).

Les données existantes (consommations d'énergies des opérateurs de distribution, cadastre, données INSEE...) nécessitent un traitement numérique et cartographique pour être utiles au territoire et aux acteurs et pour les aider à faire des choix stratégiques et opérationnels en matière de maîtrise de l'énergie et de bascule vers les énergies renouvelables.

Il s'agit d'obtenir une modélisation de l'agglomération, afin d'identifier les zones les plus denses de consommation où l'action publique pourrait se concentrer pour engager efficacement et concrètement la transition énergétique. Cette modélisation devra être dynamique et intégrer une dimension prospective pour décliner différents scénarii de baisse des consommations d'énergie.

Avec cette modélisation, Grand Besançon Métropole disposera d'un outil d'aide à la décision pour opérer des choix d'investissements importants tels que :

- éviter un renforcement de réseau,
- localiser les enjeux de suppression du chauffage au fioul,
- identifier les zones de forte précarité énergétique,
- recenser les zones à forte densité de consommation d'énergie propices à l'utilisation des énergies renouvelables
- identifier les zones à enjeux de rénovation du parc bâti.

B/ Réseau de chaleur

Le réseau de chaleur de Planoise et des Hauts du Chazal est confronté à des programmes de rénovation thermique de l'existant et à des démolitions d'immeubles qui ont pour effet de diminuer les besoins thermiques. L'ampleur de ces phénomènes remet en question l'équilibre économique du réseau de chaleur, les charges fixes étant réparties sur une assiette moindre. Afin de conserver une assiette suffisante, il est impératif d'étendre le réseau de chaleur et donc de procéder à de nouveaux raccordements.

Cette diminution des besoins conjuguée à l'amélioration des performances de la ligne de 2002 de l'Usine de Valorisation Energétique (UVE) avait pour conséquences :

- une incapacité de valoriser la totalité de l'énergie de récupération de l'UVE en été,
- une surcapacité des moyens de production existant avec le risque d'une baisse de production des chaudières bois.

Le développement sur le périmètre du réseau de chaleur de Planoise et des Hauts du Chazal n'étant pas suffisant pour répondre aux enjeux cités précédemment, il est impératif de trouver de nouvelles pistes de développement.

Il existe notamment deux réseaux techniques (La Bouloie et Mallarmé) qui sont situés dans des zones à fort potentiel énergétique, mais dont le mode de gestion actuel ne permet pas le raccordement de tous types d'abonnés. Par ailleurs, un projet de rénovation thermique des bâtiments de l'Université est en cours, ainsi qu'une étude de réaménagement urbanistique de la Bouloie qui permettraient des synergies opérationnelles significatives.

Dans les perspectives qui peuvent également aider au développement des réseaux, il faut prendre en compte le possible prolongement du Tram sur la zone de Châteaufarine et l'allongement de la rocade dans le secteur de l'Amitié.

Devant toutes ces perspectives afin d'avoir une vision d'ensemble et de profiter des synergies, il est proposé de réaliser un schéma directeur des réseaux de chauffage sur l'ensemble du territoire de Besançon.

Les éléments recueillis lors de cette étude seront intégrés dans le futur schéma de desserte énergétique de Grand Besançon Métropole.

II. Schéma directeur des réseaux de chauffage

A/ Contenu des études

L'étude comprend les phases suivantes :

Gestion numériques des données de consommations énergétiques

- état des lieux des consommations énergétiques,
- cartographie des consommations et zones à fort potentiel énergétique,
- prospectives d'évolution des consommations pour horizons (2025-2030-et 2050),
- cartographie des consommations projetées pour horizons (2025-2030- et 2050) et zones à fort potentiel énergétique.

Schéma directeur des réseaux de chauffage

- diagnostic et état des lieux des trois réseaux existants sur Besançon,
- état des lieux des sources de chaleur à proximité,
- évolutions/développements,
- évolutions contractuelle, politique et juridique,
- synthèses /plan d'action,
- classement du réseau,
- présentation aux abonnés et représentant des usagers.

B/ Planning prévisionnel de l'étude

Ce planning est donné à titre indicatif :

- durée du marché environ 21 mois, d'octobre 2019 à juin 2021.

C/ Plan de financement prévisionnel

Le montant prévisionnel des études est estimé à 150 000 € HT :

Plan de financement	Montant en €
ADEME	105 000
GBM Budget annexe	22 500
GBM - Budget principal	22 500

La Région Bourgogne Franche-Comté et le Département du Doubs pourront également être sollicités.

Grand Besançon Métropole s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **engage ce projet et à approuver le plan de financement prévisionnel,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès de l'ADEME, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Doubs ou de tout autre partenaire potentiel, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0